

DOSSIER DE CANDIDATURE 2024-2025

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES COLLÉGIENNES ET COLLÉGIENS



Dossier à déposer pour le 11 octobre 2024



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone..... Courriel.....

Nom du chef, de la cheffe d'établissement

.....

Courriel :

Enseignements spécifiques dispensés au sein de l'établissement

SEGPA ULIS Classe relais UPE2A

Le collège est-il engagé dans une démarche de :

labellisation E3D

labellisation Égalité Filles-Garçons

challenge CUBE.S

projet Andromède 21

labellisation EAC (*éducation artistique et culturelle*)

Classe retenue pour la réalisation du projet.....

Nombre d'élèves dans la classe.....

Contact du référent, de la référente sur ce projet

Nom :

Fonction :

Courriel :

Téléphone :

MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidatures peuvent être déposées sous deux formes :


> Par courrier à :

Département des Côtes d'Armor
Direction Générale
Vie démocratique et Égalité Femmes-Hommes
9 place du Général de Gaulle
CS42371
22023 SAINT-BRIEUC CEDEX1

> Par procédure dématérialisée par mail à

contact@cotesdarmor.fr

Dossier à déposer pour le **11 octobre 2024**



Département des Côtes d'Armor
Direction Générale
Vie démocratique et Égalité Femmes-Hommes
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22 023 Saint-Brieuc CEDEX 1

